

Avis à manifestation d'intérêt N°002/AMI/ PRECIS/CENRAT/2023 pour le recrutement d'un (e) Assistant Technique National en Finance Rurale (ATN/FR) de la Cellule Nationale de Représentation et d'Assistance Technique (CENRAT)

Contexte :

1. Le Programme Niger-FIDA regroupe l'ensemble des Projets financés par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et ses partenaires. Le portefeuille du FIDA au Niger a connu une évolution multidimensionnelle ces dernières années, à travers quatre (04) dimensions : le volume de financement, le nombre de sources de financement, la zone et les domaines d'intervention. Il comporte actuellement opérations en cours : i) le Programme de Développement de l'Agriculture Familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (ProDAF-MTZ), ii) le Programme de Développement de l'Agriculture Familiale dans la région de Diffa (ProDAF-Diffa), iii) le Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Rurales à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder (PRECIS), iv) le Programme conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements climatiques (SD3C).
2. La mise en œuvre de ces différents Projets du Programme est assurée sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Agriculture (MAG), par un dispositif opérationnel composé des Unités Régionales de Gestion du Projet (URGP) dans les régions de Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Zinder et de la Cellule Nationale de Représentation et d'Assistance Technique (CENRAT) basée à Niamey.
3. La CENRAT a l'intention d'utiliser une partie du financement de ces différents projets pour procéder au recrutement d'un (e) Assistant Technique National en Finance Rurale (ATN/FR) en vue de renforcer l'équipe opérationnelle.

Mandat du l'ANT/FR :

4. Sous l'autorité de l'ATNS/DP, coordonnateur de la CENRAT, l'Assistant Technique National Finance Rurale est chargé des questions liées à l'entrepreneuriat des jeunes et au mécanisme de financement à coûts partagés et à ce titre il a pour mandat d'assurer :
 - L'élaboration et l'actualisation si nécessaire des stratégies du programme en matière promotion de l'entrepreneuriat et de mécanisme de financement à coûts partagés ;
 - La coordination de la planification des activités du programme en lien avec les questions de l'entrepreneuriat et le mécanisme de financement à coûts partagés ;
 - L'assistance technique des dispositifs du programme chargés de la mise en œuvre des activités liées à l'entrepreneuriat et au mécanisme de financement à coûts partagés ;
 - La planification et à la programmation des activités spécifiques en lien avec le mécanisme de financement à coûts partagés (études de référence, études thématiques) ;

- La production des notes de synthèse et d'information sur les activités du programme en lien avec la promotion de l'entrepreneuriat et au mécanisme de financement à coûts partagés ;
- La conduite de toute activité confiée par le responsable hiérarchique.

Tâches et responsabilités :

5. En étroite collaboration avec les coordonnateurs des URGP et sous la supervision de l'ATN/DP de la CENRAT il/elle est chargé (e) de manière spécifique :

- Elaborer et diffuser les lettres de cadrage donnant les orientations pour la planification et la mise en œuvre des activités liées à l'entrepreneuriat et au mécanisme de financement à coûts partagés ;
- Établir le programme des activités spécifiques de la CENRAT ;
- Organiser et piloter activement les ateliers de planification et de bilan annuels du programme en lien avec les questions de la promotion de l'entrepreneuriat et au mécanisme de financement à coûts partagés ;
- Mettre en œuvre et actualiser si nécessaire les stratégies du mécanisme de financement à coûts partagés ;
- Concevoir et diffuser les outils méthodologiques en lien avec les questions du mécanisme de financement à coûts partagés ;
- Veiller à la mise en œuvre et à l'opérationnalisation des dispositifs de financement prévus dans le cadre des différents projets ;
- Assurer la formation et l'encadrement des acteurs chargés des questions de l'entrepreneuriat et du mécanisme de financement à coûts partagés y compris les opérateurs ;
- Suivre et évaluer en collaboration avec les URGP l'évolution des activités dans les zones d'intervention du programme ;
- Se prononcer sur la conformité des performances physiques, objet des demandes de paiement en relation avec les obligations contractuelles ;
- S'assurer que chaque opérateur a fourni ses rapports et a rempli ses obligations conformément aux termes de références des différentes missions ;
- Veiller à la fiabilité des données et signaler les problèmes que les données de suivi auront mis en évidence et proposer des solutions ;
- Participer aux missions de supervision et d'assurance qualité des informations collectées et traitées ;
- Veiller à la sélection et à la mise en œuvre efficiente des partenariats formalisés avec les institutions financières ;
- Elaborer à temps opportun les rapports et notes d'information se rapportant aux questions de l'entrepreneuriat et du mécanisme de financement à coûts partagés ;
- Coordonner les conventions avec les institutions comme DG/FISAN, BAGRI, PTF de la facilité 1, etc ;
- Collaborer avec les institutions financières partenaires, les gestionnaires des dispositifs de financement, ainsi que le responsable en suivi-évaluation des URGP pour le suivi des indicateurs relatifs aux activités de finance rurale du programme ;

- Contribuer à la capitalisation des expériences et leçons apprises dans la mise en œuvre des activités rapportant à l'entrepreneuriat et au mécanisme de financement à coûts partagés et contribuer à la stratégie de sortie des différents Projets et à la pérennisation des acquis ;

Profil et expériences requises :

6. Les qualifications et expériences requises sont :

- Être de nationalité nigérienne et âgé(e) de 50 ans au plus au 31 décembre 2023 ;
- Avoir un diplôme universitaire de niveau BAC plus 5 ans minimum en Agroéconomie, Agronomie, Economie, Gestion ou tout autre diplôme équivalent ;
- Justifier au minimum de 5 ans d'expériences professionnelles dans des projets financés par des partenaires au développement en qualité d'Assistant de composante ou Expert responsable de volet en lien avec le financement des acteurs ruraux ;
- Justifier au minimum de 3 ans d'expérience pertinente en accompagnement et développement des Entreprises en milieu rural
- Avoir une bonne connaissance des aspects relatifs à : la viabilité et la pérennité des institutions financières, l'analyse des informations financières, la couverture des risques financiers, le renforcement de capacités des institutions financières, les programmes de formation des emprunteurs/clients ;
- Avoir une bonne aptitude pour le rapportage et la communication.
- A compétence égale, les jeunes et les femmes seront privilégiées.

Aptitudes et qualités :

7. Les aptitudes et qualités sont déclinées comme suit :

- Avoir une bonne connaissance en français permettant de communiquer efficacement, à l'écrit comme à l'oral ;
- Capacité à rédiger des rapports financiers clairs et concis et à accomplir des tâches dans les délais impartis ;
- Capacité de communication orale, de négociation, de gestion et d'animation d'équipes ;
- Capacité à établir de bonnes relations de travail avec le personnel du projet, les partenaires techniques et financiers y compris les prestataires de services ;
- Sens élevé de l'intégrité, des valeurs morales, de la discrétion, de la confidentialité et, notamment une bonne connaissance des enjeux liés à la gouvernance et à la lutte contre la corruption ;
- Capacité de travailler sous pression ;
- Attitude responsable et une capacité avérée à exécuter une variété de tâches avec une supervision minimum ;
- Être disponible immédiatement.

Acte de candidature :

8. Le dossier de candidature sera composé de :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage ;
- Un curriculum Vitae détaillé du candidat mis à jour intégrant les numéros de contacts.
- Une lettre de motivation ;
- Carte ANPE ;
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Un extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce d'état civil en tenant lieu ;
- Un certificat de nationalité Nigérienne ;
- Un certificat médical d'aptitude à la fonction délivré par un médecin agréé ;
- Copies légalisées des diplômes et attestations de travail ;
- Trois contacts de référence.

9. Les dossiers de candidatures doivent être déposés au Secrétariat du Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture au plus tard **le Mardi 04 avril 2023 à 10 heures.**

10. Les dossiers peuvent être déposés également dans les Bureaux ProDAF/PRECIS de Maradi, Zinder, Tahoua, Dosso, Diffa et Niamey.

11. Les dossiers seront transmis sous enveloppe fermée avec la mention « Candidature au poste de Responsable de la Composante B « ACCES AUX MARCHES » de l'URGP ProDAF de Tahoua ».

Les Candidatures féminines sont encouragées :

Tout dossier incomplet sera rejeté. Les dossiers de candidature ne seront pas retournés. Seuls les candidats dont les dossiers sont présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de sélection. Les candidats sont priés de mentionner leurs numéros de contacts et adresses email éventuelles.

1) Durée de la mission

La durée des prestations est de 1 an renouvelable à temps plein assorti d'une période d'essai de six (6) mois qui, si elle n'est pas concluante, peut conduire à l'arrêt de la prestation. Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à signer un contrat d'un an renouvelable après évaluation positive de ses performances.

2) Lieu d'affectation :

Le poste est basé à Niamey avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du programme.

Le Secrétaire Général du MAG

